



République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



Conférence des Ministres de la Jeunesse
et des Sports de la Francophonie

Ministère de la Culture, de la Jeunesse
et des Sports

RAPPORT GENERAL DE LA SESSION DE FORMATION DES ENCADREURS DU FIJ

Grâce à un appui technique et financier de la CONFESJES, suite à une sollicitation du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la République Islamique de Mauritanie, une session de formation des Encadreurs du Fonds d'Insertion des Jeunes s'est déroulée du 02 au 06/09/2012 dans la salle de réunion de la Nouvelles Maison des Jeunes de Nouakchott.

Ont pris part à cette session 21 cadres issus des anciens jeunes promoteurs ayant bénéficié d'un financement de la CONFESJES en 2007 et 2009, des membres du Réseau National des Associations de Jeunesse et des Cadres en services dans les structures centrales et déconcentrées du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports .

Trois moments forts ont marqué cette session de formation:

1. La cérémonie d'ouverture ;
2. Le déroulement des travaux;
3. La cérémonie de clôture.

1- LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Avant l'ouverture de la session, le Coordonnateur National du FIJ de la Mauritanie Monsieur Ahmed Ould Beibeny, représentant la Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports a pris la parole pour situer la session dans son contexte à savoir la mise en place d'un pôle de formateur en matière d'entrepreneuriat jeunesse pour la formation, l'encadrement des jeunes porteurs de projets candidats à des financements auprès de la CONFJES, et le suivi de ceux ayant déjà démarré leur projet d'entreprise.

Le Coordonnateur National du FIJ a passé en revue le nombre de projets FIJ financés pour les jeunes mauritaniens de 2007 à 2012, en ce sens que sur les 85 projets présentés durant les six années par des jeunes promoteurs mauritaniens pour financement à la CONFJES, 51 ont été retenus et financés, soit un taux de 65,5%.

Il s'est félicité des résultats obtenus depuis sa nomination Coordonnateur National du FIJ de la Mauritanie en 2007, et a manifesté sa grande satisfaction à l'endroit de la CONFJES pour son appui technique et financier, sans lequel cette formation n'aurait vu le jour.

Dans son intervention, Monsieur Macodé N'Diaye, Directeur Adjoint des Programmes Jeunesse et Expert de la CONFJES chargé de l'animation de la session a présenté le contenu du discours du Secrétaire Général de la CONFJES, Monsieur Youssouf Fall, adressé à l'assistance mettant en exergue la contribution que la CONFJES attend de chaque pays membre pour conjuguer les efforts en vue de faire de la jeunesse un vecteur de développement national et de promotion de la Francophonie. Il a loué le rôle joué par le Coordonnateur National du Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) de la Mauritanie dans la mise en œuvre d'un dispositif FIJ dans son pays, et a exhorté les participants à prendre le maximum d'information de cette session pour être en mesure d'accompagner les jeunes porteurs de projet et assurer la pérennité du FIJ comme le recommande la CONFJES.

2- DEROULEMENT DES TRAVAUX :

Pour le déroulement des travaux, il a été procédé à la présentation des participants, avant la mise en place du bureau de séance qui était composé comme suit :

Présidente : Naïbe Mint Boïlil Sidibé

Vice Président : ElHacen O/ Mohamed Mahmoud

Rapporteurs : Vatma Kandji Sy et Cheikh Lamine O/ Habib

Recommandations et motion : Mohamed O/ Samba Dicko et Sibry N'Dao

Rapports de jour :

Journée du 02 : Yacoub O/ Salem et Vatimetou M/ Sidi

Journée du 03 : Sidaty O/ Cheikhna et Minetou M/ Barka

Journée du 04 : Mohamed Mahmoud O/ Houssein et Abdallahi O/ Moud

Journée du 05 : Ba Abdoul Aly et Vatma M/ Levrack

Par la suite les participants ont adopté le programme de la session et les règles de fonctionnement permettant une bonne gestion du temps, avant de suivre six présentations par PowerPoint:

La première présentation : sur la politique nationale de la jeunesse présentée par Monsieur Ahmed Ould Beibeny Coordonnateur National du FIJ, qui a passé en revue les contraintes qui se dressent devant le développement du secteur, les objectifs fixés et les axes stratégiques de développement.

Contraintes du développement du secteur :

1. Contraintes relatives aux structures publiques chargées de l'encadrement et de l'animation de la jeunesse :
2. Contraintes relatives aux infrastructures de base :
3. Contraintes relatives aux ressources financières :
4. Contraintes relatives aux structures associatives :
5. Contraintes relatives aux Réseaux d'Associations des Jeunes :
6. Contraintes relatives au Conseil National de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports :
7. Besoins et aspirations des jeunes :
8. Atouts et avantages en faveur du secteur de la jeunesse :

Objectifs de développement du secteur de la jeunesse:

Objectif Général :

A long terme, la présente stratégie vise à promouvoir l'épanouissement d'une jeunesse ancrée dans les valeurs nationales et résolument tournée vers la conquête du futur. Une jeunesse formée par et pour la Nation mauritanienne.

Objectifs spécifiques :

- Créer les conditions favorables à la participation des jeunes au processus de développement économique et social ;
- Promouvoir les activités culturelles, sportives et socio-éducatives ;
- Promouvoir l'esprit d'entreprise et l'insertion sociale des jeunes ;
- Développer les mécanismes de protection des jeunes et des adolescents et de prévention de la délinquance juvénile ;
- Promouvoir chez les jeunes, la culture de la paix et la démocratie.

Axes stratégiques de développement du secteur de la jeunesse:

Axe I : Intégration des Jeunes et Renforcement de l'Education Citoyenne ;

Axe II : Valorisation des Activités Socio-éducatives et des loisirs ;

Axe III : Sensibilisation et Responsabilisation des Jeunes ;

Axe IV : Formation emploi et insertion des jeunes ;

Axe V : Infrastructures et équipement.

La deuxième présentation : sur la CONFESJES, commentée par Monsieur Macodé N'Diaye, Directeur Adjoint des Programmes Jeunesse, qui a fait une présentation complète de la CONFESJES, en passant en revue ses missions, ses structures et son Bureau.

La troisième présentation : sur le Guide Simplifié pour la Création d'une Micro-entreprise, faite par Monsieur Macodé NDIAYE a indiqué que la création d'une micro-entreprise est un processus qui commence par des rencontres d'information avec les jeunes qui leur donnent l'occasion de faire le point sur leur personnalité, c'est-à-dire de questionner leurs motivations et leurs aptitudes à devenir entrepreneur. Ce guide permet aussi aux jeunes de faire le point sur leurs projets. Aussi, il consiste en un questionnement sur les aspects techniques et financiers de leur projet d'entreprise.

Il est à noter que le Guide Simplifié pour la création de la micro-entreprise est un support pédagogique, qui constitue le résumé des trois autres tomes « le guide de l'animateur, le plan d'affaires FIJ, et négocier mon financement ».

Un accent particulier a été mis sur le rôle que doit jouer l'animateur dans la formation et l'encadrement des jeunes. Ainsi, le formateur dans le cadre du dispositif du FIJ est un animateur qui doit, à la fois, donner vie au groupe des participants, aux différents ateliers conçus pour la démarche de création d'entreprise, mais aussi aider et accompagner chacun des participants dans l'organisation de sa propre réflexion.

La quatrième présentation : sur le Tome III - Plan d'Affaire FIJ, a été commentée par Monsieur Ahmed Ould Beibeny, qui a mis l'accent sur le contenu du Plan d'Affaires FIJ qui constitue le but de l'organisation de cette session, dont la finalité est de former des Encadreurs sur les techniques d'élaboration du Plan d'Affaire FIJ, destiné aux jeunes des pays membres porteurs de projets et candidats à des financements auprès de la CONFESJES dans le cadre du Fonds d'Insertion des Jeunes. Le contenu de la présentation a porté sur les éléments suivant :

1. **RÉSUMÉ DU PROJET**
2. **Présentation du promoteur**
3. **ETUDE TECHNIQUE (LE PROJET, LE PRODUIT OU SERVICE, LE FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE, L'EMPLACEMENT DE L'ENTREPRISE, L'ÉQUIPEMENT)**
4. **ETUDE DE MARCHÉ (LA CLIENTÈLE, LA CONCURRENCE)**
5. **ETUDE FINANCIÈRE**
6. **BILAN D'OUVERTURE**
7. **COMPTE D'EXPLOITATION PRÉVISIONNELLE**
8. **PLAN DE TRÉSORERIE**
9. **BILAN PRÉVISIONNEL DE LA PREMIÈRE ANNÉE**
10. **LES CAUTIONS**
11. **CALENDRIER DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS**
12. **CONCLUSION**

La présentation sur le Tome III - Plan d'Affaire FIJ a suscité la réaction des participants, qui ont posé des questions se rapportant surtout à la partie comptabilité.

Travaux de groupes : Elaboration du Plan d'Affaires FIJ

Pour un meilleur partage de l'information en vue d'une familiarisation des nouveaux encadreurs du FIJ, Il a été décidé de constituer des groupes de travail autour de l'élaboration du plan d'affaires FIJ :

Groupe 1: Commerce

Groupe 2 : Agriculture

Groupe 3 : Artisanat

Groupe 4 : Service

La répartition des participants en groupe de travail a permis de discuter autour des thèmes retenus pour le montage de projets.

Suite aux travaux de groupes qui ont connu la participation attentive de tous les encadreurs en formation, un groupe a été tiré au sort pour présenter son travail. Ainsi le rapporteur du groupe 2, Monsieur Sibry Dao a fait une présentation d'un projet agropastoral en milieu rural.

La cinquième présentation : sur le Tome 4 : Guide de l'Animateur, présentée par Monsieur Macodé NDIAYE qui a abordé, entre autres :

Les types d'animateur :

1. Animateur autoritaire
2. Animateur démocratique
3. Animateur débonnaire

Les aspects relevant du rôle de l'animateur ;

Les missions de l'animateur ;

L'Approche pédagogique.

Il a dit qu'en général, dans tout projet éducatif qui vise la croissance et le développement des personnes et des groupes, seule une animation de type démocratique est valable à long terme, même si elle ne semble pas toujours la plus efficace à court terme.

Cependant chaque animateur peut adopter sa démarche pédagogique pour mieux conduire l'animation de l'atelier en tenant compte de ses réalités spécifiques.

La sixième présentation : sur l'entreprise et ses principales fonctions, commentée par Monsieur Macodé NDIAYE a mis l'accent sur :

L'Entreprise classique : en termes de définition, caractéristiques, finalité de diversité de la notion d'entreprise ;

L'Entreprise de jeunes : en termes de motif de la création, de composition de l'environnement extérieur de l'entreprise, du leadership, et de la réglementation

Le suivi

Le contrôle

L'accompagnement

On peut retenir que l'entreprise peut être définie comme une organisation économique dotée de moyens dont elle assure la mise en œuvre et l'utilisation optimale afin d'atteindre des objectifs qu'elle s'est fixés. L'entreprise produit des biens et services marchands destinés à être vendus sur le marché avec la réalisation de bénéfices.

3. CEREMONIE DE CLOTURE :

1. La cérémonie de clôture a été marquée par :
2. La lecture du rapport général de la session de formation
3. La lecture des recommandations
4. La lecture de la motion de remerciements
5. La remise des attestations de participation

Nouakchott, le 06 Septembre 2012

Les rapporteurs